

COMMUNE DE MONTIGNAC-CHARENTE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2022

Membres en exercice	13
Membres présents	10
Pouvoirs	1
Votants	11
Date de convocation	10 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept mai à dix-huit heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur James CHABAUTY, Maire.

Présents : ALLEAU Patrick, BARREAUX Bernadette, BOURDIN-FAUSSEREAU Philippe, BRILLANCEAU Matthias, CHABAUTY James, COMTE Joël, LERICHE Benoît, RAINETEAU Jean, ROULAUD Jean-Jacques, VILLENEUVE Jordan

Excusés/absents : GIN Anne-Marie, MAURIN Nathalie, VUAILLET Laurent

Pouvoir : GIN Anne-Marie a donné pouvoir à ALLEAU Patrick

Secrétaire : Monsieur ROULAUD Jean-Jacques est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°26 – 17.05.2022 : Création d'un poste d'adjoint technique territorial pour accroissement saisonnier d'activité dans les services techniques

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil qu'il serait souhaitable de créer un poste d'adjoint technique territorial (échelle C1, 1^{er} échelon, indice brut 354 et indice majoré 332) pour accroissement saisonnier d'activité dans les services techniques.

Ce poste serait créé du 11 juillet 2022 au 26 août 2022, pour une durée hebdomadaire de 35 heures. Il s'agit en fait de « jobs d'été » qui seront répartis entre les différentes demandes reçues en mairie.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de créer un poste d'adjoint technique territorial (échelle C1, 1^{er} échelon, indice brut 367 et indice majoré 340), pour accroissement saisonnier d'activité dans les services techniques ;
- Décide que ce poste est créé du 11 juillet 2022 au 26 août 2022, à raison de 35 heures hebdomadaires ;
- Autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne fin de ce dossier.

Délibération n°27 – 17.05.2022 : Communauté de Communes Cœur de Charente : convention « sentiers de randonnée »

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le projet de convention entre la Communauté de Communes Cœur de Charente et la commune pour les « sentiers de randonnée ». Deux sentiers, le « sentier des sept fonts » le « sentier des ruisseaux », traversent la commune.

Engagements de la Communauté de Communes :

- Assurer ou faire assurer l'entretien du balisage
- Imprimer les dépliants des circuits de randonnée et les mettre gratuitement à disposition du public
- Remettre à la commune une quantité suffisante de dépliants
- Promouvoir dès qu'elle le peut l'ensemble des sentiers du territoire.

Engagements de la commune :

- Assurer régulièrement l'entretien paysager des sentiers de randonnée balisés (le passage du chemin et la visibilité des balisages)
- Informer la Communauté de Communes de la disparition de supports de balisage ou de défaut de balisage
- Assurer l'entretien régulier du ou des panneaux signalétiques (structure bois et carte)

- Participer à la promotion de l'ensemble des circuits du territoire Cœur de Charente.

La convention est conclue aussi longtemps qu'il existe un ou plusieurs sentiers d sur la commune, et ce à compter de la date de sa signature.

Monsieur le maire propose que M. Joël COMTE soit l' élu référent pour les sentiers de randonnée.

Il demande aux membres du conseil de se prononcer.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le maire à signer la convention « sentiers de randonnées » avec la Communauté de Communes Cœur de Charente, ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne fin de ce dossier.
- Décide que Joël COMTE est l' élu référent pour les sentiers de randonnée.

Délibération n°28 – 17.05.2022 : Rempart : détermination des tranches de travaux à réaliser en priorité

Monsieur le maire présente le diagnostic de l'état du rempart établi par M. Baguet, architecte du cabinet Analepse, avec le détail des tranches.

Tranches	Libellé	Montant H.T. (€)
1	Travaux d'urgence sur le mur au droit de la parcelle 1494	225 000
2	Travaux d'urgence sur le mur au droit de la parcelle 1481	185 000
3	Travaux d'urgence sur le mur au droit des parcelles 355 et 356	100 000
4	Travaux de confortation au droit des parcelles 352, 353 et 354	280 000
5	Travaux de confortation au droit de la parcelle 1494	520 000
6	Travaux de confortation au droit des parcelles 355, 356	200 000
7	Travaux de confortation au droit des parcelles 1377 (et 1481 placée en avant)	225 000
8	Travaux de confortation au droit de la parcelle 1098	91 000
9	Travaux d'assainissement en arrière des murs, au droit de la plateforme	150 000
10	Travaux de restauration de la porte Ouest (inscrite ISMH), hors tour Nord (propriété privée)	335 000

Après en avoir débattu, les élus décident de retenir les tranches 1, 2, 5 et 7. Les montants sont estimatifs. Monsieur le maire précise qu'il est nécessaire de faire des études géotechniques complémentaires, notamment pour déterminer l'épaisseur des murs d'enceinte.

Il demande aux membres du conseil de se prononcer.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décident de retenir les tranches 1, 2, 5 et 7.
- Disent que ces tranches feront l'objet de demandes de subvention.

Questions et informations diverses

FREDON- section Nouvelle-Aquitaine/campagne de piégeage des ragondins : monsieur le maire donne lecture d'un courrier de la FREDON (organisme de lutte contre les nuisibles), qui informe de l'organisation d'une campagne de régulation des populations de ragondins sur la Péruse au moyen de cages de 1ere catégorie. Les personnes qui souhaitent participer à cette campagne peuvent contacter la mairie pour obtenir les coordonnées du technicien.

Elections législatives /Tableau des permanences :
1^{er} tour (dimanche 12 juin 2022) et 2^e tour (dimanche 19 juin 2022)

Horaires	Président	Assesseur	Assesseur	Assesseur
8h00-10h30	James CHABAUTY	Jordan VILLENEUVE	Patrick ALLEAU	Matthias BRILLANCEAU
10h30-13h00	James CHABAUTY	Joël COMTE	Benoit LERICHE	Laurent VUAILLET
13h00-15h30	Jean-Jacques ROULAUD	Bernadette BARREAUX	Nathalie MAURIN	Jean RAINETEAU
15h30-18h00	James CHABAUTY	Philippe BOURDIN- FAUSSEREAU	Anne-Marie GIN	Patrick ALLEAU

FDAC 2022 :

Les rues concernées sont :

- rue Principale/Chebrac : 6 628,72€ TTC
- rue du Puits/Le Tapis : 1 570,24€ TTC
- Rue Les Mouillères : 1 997,72€TTC

Les repérages sont prévus en juillet ou août.

Parking Fourcade :

L'appel d'offres est lancé. Le dossier d'aide au titre des amendes de police a été transmis au Département.

Journée citoyenne : Mme Bernadette BARREAUX organise la journée citoyenne le 24 septembre 2022.

Calitom : Mme Barreaux informe de l'évolution du tri des déchets à compter du 1^{er} janvier 2024 (plus de déchets ménagers dans les sacs noirs). Elle rappelle également que les foyers peuvent s'équiper de composteurs gratuitement, ou à tarif préférentiel. Les administrés intéressés peuvent se renseigner au secrétariat de mairie.

Repas des aînés : le repas est organisé le 25 juin 2022. La commune offre le repas aux Montignacais de 70 ans et plus en 2022. Une information avec un bulletin d'inscription sera diffusée dans les boîtes aux lettres.

Message de M. LERICHE :

Monsieur le maire donne lecture des questions envoyées par mail.

Salle multi-activités/garderie : M. Leriche demande si les élus pourraient réfléchir à une dénomination pour la salle multi-activités et sur les possibilités de location. M. le maire demande à la commission de se réunir et de faire des propositions. Ce sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Camping municipal : M. le maire et M. Roulaud indiquent que les travaux nécessaires à l'ouverture sont en cours. Le terrain de boule a été nettoyé grâce à l'intervention de bénévoles. Monsieur le maire les remercie chaleureusement.

Il reste à poser les bornes pour matérialiser les emplacements. M. le maire demande s'il y a des volontaires pour former une équipe de travail.

MM. Alleau, Leriche, Bourdin-Faussereau et Comte proposent de s'en occuper. Ils se donnent rendez-vous le samedi 28 mai à 8h00 sur place.

M. Raineteau se renseigne sur l'obligation d'installer un téléphone d'urgence (demande liée au classement).

Co-working : M. Leriche demande si l'espace de co-working est loué et combien de bureaux sont occupés. Trois bureaux sont occupés de façon permanente. Il y a des demandes ponctuelles. L'espace est bénéficiaire. Il rappelle les chiffres des comptes administratifs 2020 et 2021.

Travaux du vestiaire du stade de football : les travaux avancent bien. L'inauguration est prévue le 2 juillet à midi.

Monsieur le maire lève la séance à 19 heures 15.

Prochaine réunion du conseil municipal : 9 juin 2022 à 18h00